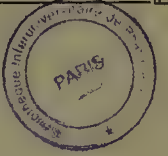


COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 6 Janvier 1931

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1931



COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS



COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

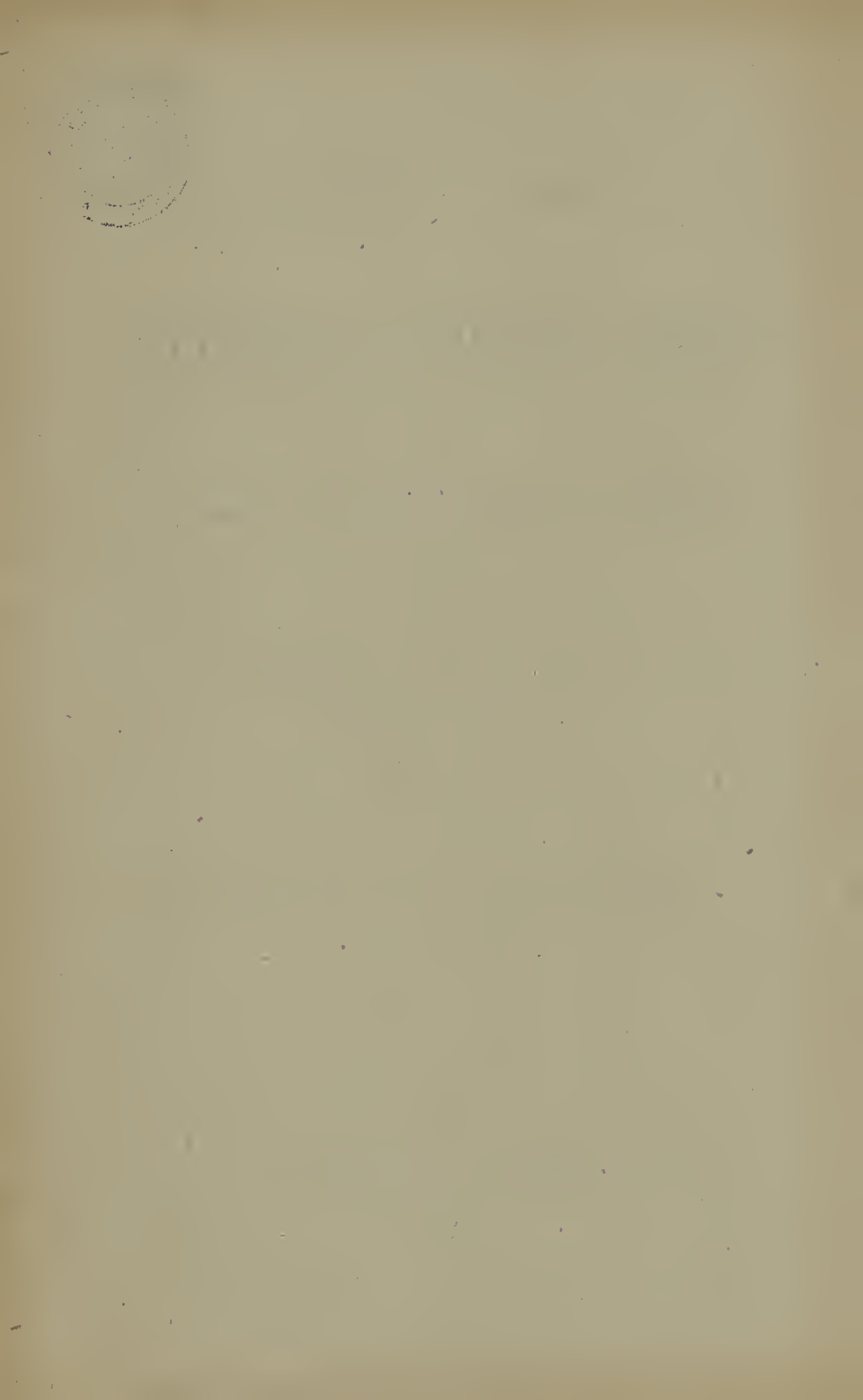
TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

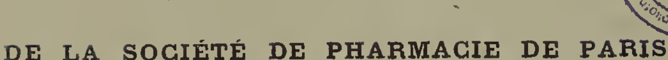
Le 6 Janvier 1931

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8
1931



LISTE DES MEMBRES



DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1931 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60

DATES de la nomination		Noms et Adresses. MM.
Mai	1905	Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juin	1905	Lefèvre (C.), 66, rue de la Pompe, XVIe.
Juillet	1905	Fourneau (Ern.), 26, rue Dutot, XVe.
Août	1905	Breteau (Pierre), PM, PV, 18, rue du Val-de-Grâce.
Décembre	1905	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
Mai	1906	Meillère, PH, 15, rue du Cherche-Midi, XVe.
Mai	1907	Martin (Henri), 2, avenue Friedland, VIIIe.
Juillet	1908	Sommelet, PFP, PH, hôpital Cochin, XIVe.
Novembre	1908	Poulenc (Camille), 91, rue de Sèvres, VIe.
Mai	1909	Guillaumin (A.), 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
Juillet	1909	Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IVe.
Mai	1910	Guérin, PFP, PIA, 21, rue Hallé, XIVe.
Juin	1911	Michel, 5, rue Robert-Planquette, XVIIIe.
Octobre	1911	Delépine, PCF, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Novembre	1911	Leroux, PH, hôpital Saint-Louis, Xe.
Juillet	1912	Lemeland (P.), 81, rue Jouffroy, XVIIIe.
Juin	1913	Audré, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIIIe.
Octobre	1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, Xe.
Juin	1914	Javillier, PU, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
Juillet	1914	Bernier, 11, rue Mansart, IXe.
Juillet	1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot, PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Juin	1919	Lesure, 70, rue du Bac, VIIe.
Juillet	1919	Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
Juillet	1919	Damiens, PFP, 23 *bis*, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, Ier.
Mai	1920	Bridel, PMHN, PH, hôpital Lariboisière, Xe.
Juin	1920	Lantenois, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois.
Juillet	1920	Fabre (R.), AFP, PH, hôpital Necker, XVe.

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelles ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES de la nomination		Noms et Adresses. MM.
Octobre	1920	Radais, PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1921	Buisson, 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat, 227, boulevard Pereire, XVIe.
Octobre	1922	Richard (F.), 47, quai de la Tournelle, Ve.
Mai	1923	Bouvet, 4, rue Thénard, XIVe.
Octobre	1923	Picon, AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIVe.
Décembre	1923	Bailly (O.), 50, Chaussée-de-l'Etang, Saint-Mandé (Seine).
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), 36, rue du Colisée, VIIIe.
Avril	1925	Weitz, 1, rue Delouvain, XIXe.
Juin	1925	Bagros, 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut, 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré, AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, Xe.
Mai	1926	Maheu, 44, avenue du Maine, XIVe.
Juin	1926	Rothéa, PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq, 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine).
Juillet	1926	Coutière, PFP, 20, rue de Tournon, VIe.
Décembre	1926	Toraude, 147, boulevard Montparnasse, VIe.
Mai	1927	Launoy, AFP, 4, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.
Juillet	1927	Martin (Félix), 6, rue Froideveaux, XIVe.
Mai	1928	Tassilly, PFP, 11, rue Lagarde, Ve.
Avril	1929	Liot, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère, PM., 5, rue Boucicaut, XVe.
Nov.	1929	Barbet, 1, rue de Phalsbourg, XVIIe.
Avril	1930	Hazard, PH, AFM, Hôpital Trousseau, XIIe.
Octobre	1930	Lormand, 47, rue de Babylone, VIIe

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	de l'honorariat	MM.
1883	1910	Guinochet, PH, 4, avenue des Anglais, Beaulieu (Alpes-Mar.).
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Elysées, VIIIe.
1884	1913	Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
1886	1914	Viron, PH, 11, avenue Herbillon, Saint-Mandé (Seine).
1888	1920	Grimbert, PFP, PH, 4, rue Adolphe-Focillon, XIVe.
1888	1920	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IVe.
1889	1921	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VIIe.
1889	1921	Béhal, PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1897	1924	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XVe.
1900	1925	Guerbet, PFP, PH, 12, rue de Condé, VIe.
1900	1925	Choay, 9, rue Brown-Séquard, XVe.
1900	1925	Cousin, PH, 75, rue Cambronne, XVe.
1901	1926	Vaudin, 43, avenue de Saxe, VIIe.
1902	1927	François (M.), PH, 2, rue Garnier, Chatenay-Malabry (Seine).
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.).
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, VIe.
1903	1928	Dufau, 56, rue du Cherche-Midi, VIe.
1904	1931	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey, PFP, PH, Hôpital St-Antoine, XIIe.
1904	1931	Dumesnil, 10, rue de Plâtre, IVe.

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1913	Cazeneuve (P), sénateur du Rhône, 17, rue Duroc, VIIe.
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIVe.
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, V^e.
1924	Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, 58, avenue d'Orléans, XIVe.
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
1929	Fosse, membre de l'Institut professeur au Muséum, rue de Buffon, V^e.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. – 120.

MM.

Antoine, à Salbris (Loir-et-Cher). 1894.
Arnold, 100, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.
Arnould, à Chauvency-St-Hubert, par Montmédy (Meuse), 1893.
Astruc, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.
Baudot, 4, rue Mariotte à Dijon (Côte-d'Or), 1914.
Beauvisage, à Montluçon (Allier), 1923.
Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.
Bernou, à Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1888.
Brachin, A., à Joinville (H-Marne), 1906.
Bræmer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.
Bretin, PFMP, Lyon, 1928.
Camboulives (P.), à Albi (Tarn), 1920.
Canals, PFP, Montpellier, 1928.
Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Comère, à Toulouse (Hte-Garonne), 1899.
Coreil, à Toulon (Var), 1896).
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908).
David Constant), 49, rue de Bitche à Courbevoie (Seine), 1903).
Dejean, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 1910.
Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895).
Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
Domergue, PEMP, 341, rue Paradis à Marseille (B.-du-Rhône), 1892.

MM.

Dupain, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Dupuis (B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot. 1888.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fonzes-Diacon, PFP, à Montpellier (Hérault), 1923.
Fructus, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Galimard, 73, rue de la Paroisse à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gallois, à Guignes-Rabutin (S.-M.), 1928.
Gascard (A.), PEMP, à Rouen (Seine-Inférieure), 1894.
Gastard, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Gautrelet, à Montcenis (S.-et-L.), 1893.
Gérard (René), PU, à Montmerle, par Treffort (Ain), 1887.
Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.
Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.
Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924).
Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919).
Grélot, PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1903.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Gros (R.), rue Delille, Clermont-Ferrand, 1929.
Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.
Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), Bordeaux, rue Margaux, 1928.
Hamel, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.

MM.

Hébert (B.), à St-Lô (Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (H.).1921.
Kauffeisen, 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Labat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, à Angers (M.-et-L)., 1911.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurent, PEMP, Rennes, 1929.
Lavialle, PFP, Strasbourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, à Chartres (E.-et-L.). 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Leprince, 62, rue de la Tour à Paris, 1888.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Lientard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
Lobstein. PFP, Strasbourg, 1929.
Malbot (A.), à Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, à Alger (Algérie), 1901.
Marguerie, PEMP, à Nantes (Loire-Inferieure), 1905.
Marouneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes (Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, hôpital militaire, rue Leyteyre, à Bordeaux, 1923.
Mengus, 45, faubourg de Pierres à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.
Paget, PEMP, Lille, 1929.
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Pecker, PM, hôpital militaire, à Metz (Moselle), 1926.

MM.

Périer, PM, à Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.
Piault, à Saint-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 22, rue de l'Arsenal à Angoulême (Charente), 1903.
Quériault, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérès à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, à Lille (Nord), 1919.
Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, 89, Grande Rue, à Sens (Yonne), 1921.
Rœser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XIe, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Seruin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
De Saint-Stéban, 59, rue Montpensier, 1924.
Sarthou, PM, à Paris, 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Tardieu, à Sisteron (B.-A.), 1898.
Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers, 1928.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Vernes, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

Beguin (Ch.), Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Braecke (Mlle), 52, rue Traversière, Bruxelles, 1927.
Breugelmans, 24, rue Cortenberg à Bruxelles, 1924.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Dominguez, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles, Bruxelles, 1898.
Ekeerantz (Thor.), PU, Stockholm, 1914.
Estaceio, à Lisbonne, 1884.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figueroa (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 42, Cannon Street, Londres, 1925.
Georgiadès, au Caire, 1919.
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograd, 1914.
Greenish (H.), PEP, 1917, Bloombury-Square à Londres, 1903.
Hofman (J. J.), 4, Sehenkveg à La Haye, 1912.
Holmes, Londres, 1922.
Idris (T. H. W.), à Londres, 1904.
Iniguez Francisco à Madrid, 1888.
Issoglio, Turin, 1927.
Van Itallie (L.), PT, à Leyde, 1901.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
Laurenee, PEP, Montréal (Canada), 1929.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Van Ledden Hulsebosch, (M. L. Q.), Amsterdam, 1911.
Lendner, P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, à Londres, 1929.
Mac Alister (Sir Donald), à Glascow, 1903.
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Buenos-Aires, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal, 1923.
Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.
Panas, à Smyrne, 1887.
Poulsson, PU, à Oslo (Norvège), 1903.
Reimers (M. N.), à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Aires, 1904.
Sampaïo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
Van Schoor, 20, rue Vondel, à Anvers, 1923.
Tschirch, PU, à Berne, 1893.
Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
Waller, à Götteborg (Suède), 1903.
Wallner, PEP, Reval (Esthonie), 1929.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803)

Années	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
—	—	—	—	—
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1806	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin 3.	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866........ ...... Réveil.
De 1866 à 1875.......... Baudrimont.
De 1876 à 1890 . ... F. Würtz
De 1891 à 1899... ...... Schmidt
De 1899 à 1900.......... Sonnié-Moret.
De 1901 à 1919.......... Guinochet.
Depuis 1920............. Bourdier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1843	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy pére.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1358	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1811	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Drayer.

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault Paul-E..	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portès.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1007	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault Pierre-E.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault Paul-E..	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1615	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefébvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	«	»
1930	Lefèvre Ch.	Bouvet	»	»

BUREAU POUR 1931.

Président............ MM. Fourneau.
Vice-Président....... Cordier.
Secrétaire général.... Grimbert.
Trésorier............. Lesure.
Archiviste........... Bourdier.
Secrétaire annuel..... Picon.

SÉANCE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

DU 6 JANVIER 1931.

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, *pendant l'année 1930*, par M. M. BOUVET, *Secrétaire annuel.*

Mes chers Collègues,

Avant de quitter le poste de choix que vous lui avez confié, votre *Secrétaire annuel* a la mission de vous résumer la vie de notre Société au cours de l'année 1930, en un mot, il doit « faire le point ».

Je vous dirai d'abord nos peines, puis nos joies : je vous rappellerai ensuite très brièvement les travaux scientifiques qui nous ont été communiqués.

Vous m'excuserez de vous présenter ces preuves d'activité en les plaçant dans un cadre ancien. Il me semble en effet que je vous montrerai mieux ainsi la force de nos traditions, la valeur de l'œuvre scientifique et morale accomplie depuis 134 ans par notre Société.

Nous avons cette année à déplorer la mort de deux membres honoraires MM. **Georges** et **Villejean**, d'un membre résidant M. **Pépin**, d'un membre associé, M. le Professeur **Gley** et de trois membres correspondants nationaux, M le professeur **Guigues**, de Beyrouth et MM. **Nardin** de Besançon et **Grés** de Noisy-le-Sec.

Leurs titres scientifiques vous ont été rappelés au cours de nos séances annuelles. En votre nom, j'envoie à nouveau à leurs familles les condoléances émues de la Société de Pharmacie.

Vous avez appelé parmi vous deux nouveaux membres résidants MM. **Hazard** et **Lormand**. Qu'ils soient les bienvenus dans notre assemblée !

En votre nom également, j'adresse de nouveau les félicitations de la Société de Pharmacie aux nombreux collègues qui, cette année, ont été l'objet de promotions ou de distinctions honorifiques :

M le professeur **Delépine**, membre résidant, élu membre de l'Académie des Sciences, puis professeur de Chimie organique au Collège de France : vous viendrez tous l'applaudir au cours de sa leçon inaugurale de vendredi prochain.

M. le professeur **Hérissey**, membre résidant, nommé professeur sans chaire, puis professeur de Chimie biologique à la Faculté de Paris.

M. le professeur **Sommelet**, membre résidant, nommé professeur d'Hydrologie et M. le professeur **Launoy**, nommé professeur sans chaire dans cette même Faculté.

M. le Professeur **Bougault**, membre résidant, qui a reçu le prix **Jecker**, décerné par l'Académie des Sciences.

M. **Buisson**, membre résidant, nommé président du Tribunal de commerce de la Seine.

M. **Bruêre**, membre résidant, qui a repris ses fonctions de chef de laboratoire de l'Inspection générale des subsistances de l'armée et de professeur à l'Ecole supérieure de l'Intendance ; il avait déjà occupé ces postes de 1923 à 1926.

M. **Laudat**, membre résidant, nommé membre résidant de la Société de Biologie et M. **Barthet**, membre résidant, désigné comme membre de la Commission des sérums.

M. **Penau**, membre résidant, promu chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Enfin, notre **Secrétaire général**, M. **Grimbert**, désigné pour représenter la Société lors de la manifestation organisée le 4 mai 1930 sur la tombe de **Parmentier**.

Seuls, comme vous le voyez, les membres résidants figurent dans cette longue et glorieuse énumération. Il serait, croyons nous, fort important de l'allonger encore en mentionnant les distinctions accordées à nos membres associés et correspondants. Il reste malheureusement à trouver la technique permettant d'établir judicieusement ce palmarès supplémentaire.

Mes chers collègues, les buts de la *Société libre des Phar-*

maciens de Paris ont été exposés par **Trusson**, alors directeur, dans la séance solennelle du 28 ventôse an V (18 mars 1797). Or, comme vous le savez, cette association est devenue en 1803 la *Société de Pharmacie de Paris*, notre Société actuelle.

On peut relever dans ce discours cinq directives essentielles :

1° Le premier but de la Société est à cette époque l'instruction scolaire des futurs pharmaciens : elle se fait dans la vieille école de la rue de l'Arbalète, création du *Collège de Pharmacie*. Cette école devient alors l'*Ecole gratuite de Pharmacie*.

Sans m'attarder sur cette courte orientation qui prend fin lors de la création d'une école de pharmacie d'Etat (loi du 21 germinal an XI, en avril 1803), je vous rappellerai l'œuvre pré et postscolaire qu'accomplit actuellement notre Société, devenue uniquement une « Compagnie scientifique ».

Comme œuvre préscolaire, je vous citerai l'importante contribution de la Société à l'étude de la question du stage, étude qui maintes fois a rempli vos séances.

Cette année, plus particulièrement, vous avez entendu et discuté deux importants documents sur ce sujet.

M. le professeur **Perrot** vous a présenté un article sur le stage paru dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* et votre président, M. **Lefèvre**, vous a exposé un *Projet sur le stage mixte de deux ans* qu'il a élaboré en collaboration avec M. **Tabart**.

La discussion de ces études est en cours : elle occupera certainement plusieurs de nos séances en 1931.

Je vous rappellerai également le rôle des membres de la Société dans les jurys d'examen du stage et l'œuvre de deux de ces collègues MM. **Toraude** et **Dufau** qui nous ont fait récemment hommage de leur deuxième édition des *Notions de Pharmacie*, livre de chevet des stagiaires.

Notre œuvre postscolaire quoique moins directe, n'est pas moins efficace.

La Société de Pharmacie de Paris a continué les œuvres d'émulation, d'encouragement créées par la *Société libre des*

Pharmaciens de Paris : elle récompense les élèves et pharmaciens, qui, par des recherches personnelles, contribuent au progrès de la science et à la bonne renommée de notre Faculté.

Grâce à vos cotisations et aussi à des dons généreux, la Société peut décerner chaque année de nombreux prix et médailles et cette année même, réunis en Assemblée générale, vous avez modifié le troisième paragraphe de l'article 47 de vos statuts pour qu'il vous soit possible de distribuer plus de récompenses encore.

D'ailleurs aujourd'hui, comme aux temps lointains de Cadet de Gassicourt, votre Société comme vos libéralités ne coûtent pas « un sol au gouvernement ».

Il est cependant regrettable que les candidats à ces récompenses ne soient pas plus nombreux et votre *secrétaire annuel* demande instamment en votre nom à tous les professeurs de notre Faculté de bien vouloir rappeler l'importance de ces prix à tous les chercheurs de leurs laboratoires.

J'ai parlé, mes chers Collègues, des professeurs de notre Faculté. Si la Société de Pharmacie n'a plus l'honneur de désigner elle-même les maîtres de notre enseignement, elle est par contre très fière de posséder dans son sein l'élite de nos maîtres des Facultés et Ecoles de Paris et de province. Je crois être votre interprète en affirmant aux absents que leur candidature sera accueillie avec plaisir par notre Société.

2° La *Société libre des Pharmaciens de Paris* est également à cette époque une fabrique de médicaments sélectionnés, plus exactement elle organise parmi ses membres une *coopérative de production* qui doit posséder un magasin de drogues simples, préparer puis vendre certains produits « rarement ou difficilement préparés par chacun de ses membres » : l'huile d'amande douce, la thériaque, l'émétique, le phosphore, l'alcool, l'eau de mélisse des Carmes qui sera vendue par boîte de douze unités sous le cachet de l'*Ecole gratuite de Pharmacie* etc.

Si votre Société ne possède plus aucune de ces attributions commerciales, elle continue à veiller sur la bonne qualité des préparations que nos confrères délivrent au public.

Vous connaissez notre contribution aux travaux de la *Commission du Codex*. Vous verrez d'autre part tout à l'heure combien est imposante la liste de communications qui vous ont été présentées sur l'essai des produits pharmaceutiques.

3° La *Société libre* doit publier un « Recueil d'observations » : ce sera le *Journal de la Société des Pharmaciens de Paris* qui n'aura qu'une existence éphémère.

Vous connaissez tous les relations de notre Société avec le *Journal de Pharmacie et de Chimie* qui continue en fait cette première publication.

4° La *Société Libre* doit de plus contribuer aux progrès de la pharmacie et des sciences accessoires.

En cette année 1930 la *Société de Pharmacie de Paris* a pleinement rempli ce but ; les communications ont été nombreuses et particulièrement intéressantes.

Dans le domaine de la pharmacie M. **R. Hazard** vous a exposé sa *contribution à l'étude pharmacodynamique du tropanol* et M. **Boinot**, *les propriétés chimiques de l'Acétylcholine.*

M. **Bridel**, au nom de M. **Charles Béguin**, membre correspondant étranger, vous a présenté deux importants mémoires. Le premier sur un *essai de stabilisation des racines de gentiane par les vapeurs d'alcool*, le second sur *l'influence du pulpage de la racine fraîche de gentiane sur les glucides qu'elle contient.*

M. **Picon** vous a donné une formule pour la *préparation d'une solution isotonique de ricinoléate de sodium* injectable dans les veines.

M. **Bruère** vous a présenté des *crins de Florence* de fabrication française : il travaille depuis 1926 à l'implantation chez nous de cette importante industrie.

M. **Breteau** vous a présenté la 14e édition du *Formulaire des Hôpitaux Militaires.*

Mais c'est dans le domaine de la Chimie appliquée à la pharmacie et à la matière médicale que les communications ont été les plus nombreuses.

M. **Pecker**, membre correspondant, a étudié une *altération*

du monosulfure de sodium cristallisé ; M. **Bougault**, au nom de M. **Cattelain**, le *dosage du mercure dans les composés mercuriels.*

M. **Hérissey** vous a exposé un travail du professeur **Ionesco-Matiu** et du docteur **Const. Popesco** sur *l'identification et le dosage de l'alcool méthylique en présence de l'alcool éthylique.*

M. **Meillère** vous a donné une nouvelle technique de *dosage du chloral* dans le sirop et les autres préparations et M. **Grimbert** vous a présenté une note de MM. **H. Caron** et **D. Raquet** *sur le dosage des solutions alcooliques de nitroglycérine.*

M. **Huerre** a étudié *l'acide chrysophanique* et la *différenciation de la chrysarobine* et de *l'acide chrysophanique.*

M. **Breteau** vous a présenté deux notes : la première au nom de M. **H. Meesemaecker** sur une *réaction colorée de l'ergostérol* et sur la *différenciation de l'ergostérol et de l'ergostérol irradié*: la seconde au nom de MM. **Meesemaecker** et **J. Boivin** sur un *nouveau procédé de dosage de l'allylsènevol dans la poudre de moutarde noire.*

M. **Bougault** vous a communiqué un travail de M. **Shuster** sur la *composition de l'huile de ricin* et M. **Pancier** une note sur le *Laudanum de Sydenham.*

MM. **Maheu** et **Chartier** ont montré le caractère frauduleux des *semen-contra granulés* vendus sous le nom de *semen-contra fantaisie*.

M. **Mascré** a étudié *le dosage des alcaloïdes totaux dans les extraits de lobelia inflata* En collaboration avec M. **Caron**, il a également étudié le *dosage* de ces *alcaloïdes* dans les divers *échantillons commerciaux de Lobelia inflata* puis dans les *extraits* et *teintures préparés avec ces échantillons.*

M. **Grimbert**, au nom de M. **Léger**, vous a parlé d'un *aloès falsifié.*

Comme les années précédentes vous avez reçu un grand nombre de communications sur la Chimie biologique.

M. **Vaudin** vous a entretenu du *rôle de l'acide succinique en biologie.*

M. **Breteau** vous a présenté une note de M. le pharmacien commandant **Couillaud** *sur un calcul volumineux trouvé entre le gland et le prépuce*, puis un travail personnel sur le *dosage du magnésium et du calcium dans les viscères.* Enfin, au nom de MM. **H. Meesemaecker** et **H. Griffon**, il vous a parlé du *mécanisme de la réaction de Libermann* et de son application à la *différenciation des stérols d'origine animale ou végétale.*

M. **Fabre** a étudié l'*action sur la cystine* : 1° de la levure fraîche, 2° de ces microorganismes privés par lavage de leurs dérivés sulfhydrylés, 3° enfin des eaux de lavage elles-mêmes.

Il vous a communiqué également les recherches qu'il a faites, en collaboration avec M. **Simonnet** sur le *pouvoir oxydo-réducteur des tissus vivants.*

M. **Fleury** vous a présenté un travail de MM. **Paget** et **Leblond** ayant pour titre : *Contribution à l'étude de l'adrénaline virtuelle. A propos de l'inactivation de l'adrénaline par le formol.*

En collaboration avec **P. Ambert**, il a étudié la *précipitation cuprobarytique des sucres* et l'application de cette réaction à *l'étude du problème des substances glucidiques de l'urine normale.*

MM. **L. Cuny** et **J. Robert** vous ont présenté deux notes : la première sur *l'oxydation sulfo-iodique des substances organiques* et le *cas des composés xanthylés* : la deuxième sur *le microdosage iodométrique de l'urée sanguine par oxydation sulfo-iodique.*

Enfin, dans une conférence très remarquée, M. le Professeur **Bridel** vous a fait une mise au point de l'importante question des *pectines.*

Cette année, grâce surtout aux recherches de notre collègue **Lecoq**, la chimie alimentaire a été à l'honneur dans plusieurs de nos séances.

M. **Lecoq** vous a présenté une note sur *l'influence du chauffage des pâtes de chocolats sur la caramélisation des sucres entrant dans leur composition*, puis deux notes sur *l'analyse des chocolats*, l'une sur l'analyse des *chocolats*

additionnés, l'autre sur *l'appréciation des constituants des chocolats purs, uniquement composés de cacao, de sucre et de beurre de cacao.*

Il vous a fait hommage de la deuxième édition du *Guide pratique d'analyses alimentaires et d'expertises chimiques usuelles* qu'il a écrit en collaboration avec M. **M. Leprince.**

M. **Perdrigeat** vous a exposé sa contribution à l'étude des *huiles de coton alimentaires* et M. **Bruère** vous a présenté un appareil pour le *dosage correct de l'acidité fixe des vins.*

Dans le domaine de la Chimie analytique pure, vous avez reçu trois communications, l'une faite par M. **Leroux** au nom de M. **Leymarie**, relative au *dosage de l'humidité* dans les corps les plus divers (matières alimentaires, composés définis, etc.) ; l'autre de M. **Fleury**, au nom de M. **E. Kahane**, sur le *microdosage du sodium*, enfin, l'une de MM. **R. Delaby** et **R. Charonnat** sur *les eaux chlorurées sodiques de Salies de Béarn.*

Je vous citerai enfin une étude de M. **Picon** sur les propriétés des *camphocarbonates métalliques*, une communication de M. **Leroux** sur une *pâte pour nettoyer les peintures à la colle*, enfin la présentation par M. **M. Bouvet** d'un travail historique sur les *apothicaires de Versailles.*

5° Je voudrais, avant de terminer cet exposé, attirer votre bienveillante attention sur un secteur un peu spécial de votre activité et, pour une fois, sortir de la tradition.

Quand on étudie les publications scientifiques de l'époque post-révolutionnaire, quand on lit notamment les nombreux discours prononcés au cours des séances de la *Société libre de Pharmacie de Paris*, on peut faire de suite une remarque importante

Les savants de cette époque, dans un style pompeux, emphatique même le plus souvent, ont toujours proclamé l'utilité d'une vaste culture générale. Les Sociétés scientifiques doivent, disent-ils, contribuer non seulement au progrès des sciences mais aussi au progrès des lettres et des arts.

Et, mettant ces théories en pratique, chimistes, médecins, ingénieurs, comédiens, hommes de lettres, peintres, etc., se

réunissent pour constituer le 12 août 1792 ce *Lycée*, puis *Athénée des Arts* qui, disent nos archives, entretient des relations fort cordiales avec la *Société libre des Pharmaciens de Paris*.

Dans ce secteur encore, notre Société a conservé les bonnes traditions de nos aînés, celles que lui ont transmises aussi une longue lignée de grands apothicaires parisiens, les **Nicolas Houël**, les **Demachy** entre autres.

Je craindrais des omissions, je craindrais aussi de froisser la modestie de certains collègues en vous citant des noms.

Je me contenterai donc de souhaiter un plein épanouissement de leur art, aux littérateurs, aux artistes de tous genres que la *Société de Pharmacie* est heureuse de compter parmi ses membres.

Je souhaite aux indifférents de les suivre rapidement dans cette voie pavée des joies les plus pures. **Montaigne** l'a dit judicieusement : « La plus part des esprits ont besoin de matière estrangière pour se desgourdir et exercer ».

J'ai fini cet exposé des travaux annuels de notre Société. Dégagée de tout but mercantile, je dirai même délivrée de tout souci matériel grave, elle marche allègrement dans la voie que lui indiquait en 1836 un autre de ses présidents **Bussy** : « entretenir parmi les pharmaciens l'amour de la science, le souvenir des bonnes traditions... contribuer de tous ses moyens à l'amélioration et à la dignité de la profession.

Il me reste pour terminer une dernière mission bien agréable à remplir : vous remercier pour l'honneur que vous m'avez fait en me désignant comme secrétaire pour l'année 1930 et pour l'attention soutenue que vous avez bien voulu m'accorder aujourd'hui.

Je tiens aussi à remercier les orateurs qui ont bien voulu me remettre régulièrement le résumé de leurs communications. Ils ont grandement facilité ma tâche.

Cette tâche m'a d'ailleurs été rendue bien légère par mes collègues du bureau, plus particulièrement par mon voisin de droite, notre sympatique archiviste M. **Bourdier** et surtout par mon voisin de gauche, notre dévoué *secrétaire général* **M. Grimbert**.

Je le remercie tout spécialement pour l'indulgence dont il a fait preuve à mon égard pendant cette année 1930. J'espère qu'il conservera longtemps encore la belle activité qu'il dépense sans compter, pour le plus grand renom de la *Société de Pharmacie de Paris* et de notre chère Faculté tout entière.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*Section des sciences physico chimiques*, par une Commission composée de MM. Breteau, Sommelet et Picon, *rapporteur*.

Une seule thèse a été soumise à l'examen de votre Commission. Le travail présenté est l'œuvre de M. Leboucq et est intitulé « Sur les Ethers et Acides allophaniques. Carbonyldiurées dérivées des mono urées et des semicarbazides substituées en I ».

La thèse de M. Leboucq a été faite dans le laboratoire de M. le Professeur Bougault de la Faculté de Pharmacie.

Nous savons que les éthers et les amides allophaniques sont produits par l'action de l'acide allophanique sur un alcool ou un phénol dans le cas des éthers et sur une amine ou une hydrazine s'il s'agit d'une amide.

Une nouvelle préparation de ces corps a été réalisée par M. Leboucq en utilisant le chlorure de l'acide allophanique.

En ce qui concerne les éthers, déjà très employés pour la caractérisation des alcools et des phénols, d'après la méthode de M. Béhal, l'auteur a pu préparer 2 composés nouveaux dérivés de polyphénols.

La préparation des amides a conduit à l'isolement de 8 autres composés nouveaux dérivés d'amines diverses, de la phénylhydrazine et de l'acide cyanurique. L'auteur a étudié ensuite l'action de la chaleur sur ces nouveaux corps et il a constaté qu'à une température légèrement supérieure à celle du point de fusion, la décomposition s'effectue différemment s'il s'agit des dérivés des amines primaires, des amines secondaires, des hydrazines ou des semicarbazides. Ces transformations peuvent ainsi permettre de caractériser ces différentes fonctions azotées.

Ainsi les amides dérivées des amines primaires donnent de l'ammoniaque, de l'acide cyanurique et les urées mono et disubstituées correspondantes.

Les amides dérivées des amides secondaires régénèrent l'amine correspondante avec formation d'acide cyanurique, mais sans dégagement d'ammoniaque.

Enfin les amides dérivées des hydrazines ne donnent ni acide cyanurique ni ammoniaque ; il y a cyclisation de la chaîne latérale avec formation de l'urazol monosubstitué correspondant.

M. Leboucq a également préparé 3 nouvelles carbonyl-diurées et par action de la lessive de soude diluée à froid sur ces corps 2 acides carbimidoallophaniques.

Les résultats obtenus par l'auteur sont donc particulièrement intéressants. Ce travail est du reste bien présenté dans une thèse bien rédigée, claire, et fournissant tous les renseignements utiles aux chimistes.

Votre Commission a été unanime à proposer l'attribution du prix des thèses (Sciences physico chimiques) à M. Leboucq et à le féliciter pour son travail.

Rapport sur les prix de thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*Section des Sciences naturelles*), par une commission composée de MM. Guérin, Launoy et Liot, rapporteur.

Messieurs,

La commission que vous avez bien voulu charger de l'appréciation des travaux des candidats aux prix de thèses pour les sciences naturelles a eu à examiner deux ouvrages.

Le premier travail de M. Olivier Gaudin, est intitulé : *Etude de l'action des alcaloïdes de l'opium sur l'intestin isolé de cobaye*, et en sous-titre : *Dosage de la narcotine dans les mélanges morphine-narcotine et dans les préparations à base de poudre d'opium.*

L'auteur de ce travail ayant observé, au cours de l'étude de l'action exercée par les alcaloïdes salifiés ou les constituants totaux de l'opium sur l'intestin de cobaye, que la narcotine

exerce sur l'intestin de cet animal une action 200 fois plus forte que la morphine, a pensé que l'on pourrait peut-être introduire un dosage biologique de cet alcaloïde et se servir de ce dosage pour tirer, par exemple, la valeur de cet alcaloïde dans une préparation d'opium. De là à un dosage biologique de l'opium, il n'y a qu'un pas. En effet, M. Gaudin a observé que la narcotine, qui à faible dose provoque une légère excitation du péristaltisme intestinal, action qu'elle partage avec les dérivés iso quinoléiques de l'opium : narcotine, papavérine, narcéine, peut être dosée dans les associations morphine-narcotine et dans les mélanges dont la composition en alcaloïdes est voisine de celle de l'opium. Mais la méthode dont le détail est exposé dans le travail ne peut pas s'appliquer à l'extrait d'opium officinal qui contient des substances indéterminées actives sur l'intestin.

Le travail de M. Gaudin a été poursuivi avec beaucoup de méthode. La technique employée par M. Gaudin est délicate, il s'en est parfaitement acquitté. Il apporte sur l'action particulière des alcaloïdes de l'opium sur le péristalisme intestinal des faits intéressants. Tout en notant que le résultat recherché, qui consistait à trouver une méthode applicable au titrage biologique de l'extrait d'opium officinal, n'a pas été obtenu, les travaux de M. Gaudin ont toutefois permis de confirmer par l'analyse physiologique, la présence d'une quantité notable de bases très actives, inconnues jusqu'ici et que des réactions chimiques seules avaient décelées.

Un second mémoire a été présenté, c'est celui de M. Grégoire intitulé : *Etude physico-chimique et physiologique des eaux distillées aromatiques.*

Le travail de M. Grégoire s'attaque à un sujet fort important, à la fois pour la pharmacie et l'industrie. Il n'apparaissait pas comme devant être possible de nombreux considérants. A première vue l'étude physico-chimique et physiologique d'une eau distillée aromatique ne nous paraît pas particulièrement passionnante. M. Grégoire, on peut le dire, a rajeuni ce vieux sujet de concours d'Internat et nous apporte des faits qui marquent véritablement un progrès dans nos connaissances des eaux distillées aromatiques.

Abordant le problème d'un point de vue physique, M. Grégoire a déterminé le pll de l'eau distillée choisie, en partieulier l'eau de fleur d'oranger, aux différents moments de la distillation, pour différentes récoltes, etc...

Il a étudié également la viscosité, la conductibilité et la coloration. Il a montré en particulier que, dans la coloration des eaux de fleur d'oranger, il fallait mettre hors de cause les champignons, mais, par contre, rendre responsable de cette coloration l'anthranilate de méthyle qui au contact de la lumière, se colore en jaune ambré.

Un autre chapitre du travail de M. Grégoire est consacré à l'étude de la fluorescence des eaux de fleur d'oranger. La fluorescence, au moins en majeure partie, des eaux de fleur d'oranger est également due à l'anthranilate de méthyle et la fluorescence est proportionnelle à la eoneentration de ce corps. Une mesure de l'intensité de fluorescence peut done servir à évaluer la concentration de la substance fluorescente qui, comme nous l'avons dit, est probablement l'anthranilate de méthyle.

M. Grégoire fait remarquer que la détermination d'une courbe de fluoreseence de l'eau de fleur d'oranger peut permettre de différencier l'eau de fleur d'oranger de l'eau de feuilles (ou eau de Brouts) et même d'identifier le mélange.

Un autre chapitre est consacré à l'etude des ehampignons des eaux aromatiques. On sait combien le développement des cryptogames dans l'eau de fleur d'oranger est un grave souei pour les pharmaciens. M. Grégoire espérait empêcher la formation du myeélium des cryptogames qui poussent dans les eaux de fleur d'oranger (*Penicillium*) en modifiant le pH, mais les essais sur ce point ont été infructueux.

Enfin, le travail se termine par une étude de l'eau de fleur d'oranger, de l'eau de menthe, de l'eau de rose, de l'eau de laurier-eerise et d'une solution d'anthranilate de méthyle sur le cœur isolé de la grenouille. Il résulte de ces recherehes que l'eau de fleur ou de feuilles d'oranger possède une action frénatriee, il en est de même de l'eau de menthe, de l'eau de rose et, comme on s'en doutait, de l'eau de laurier-cerise.

Somme toute, le travail de M. Grégoire permet de con-

clure que cet expérimentateur possède une culture très étendue puisqu'il a manipulé aussi bien les appareils destinés à des mesures physiques que ceux déstinés à des mesures physiologiques.

En résumé, ces deux travaux présentent l'un et l'autre un intérêt pharmaceutique incontestable; ils ont exigé, pour être menés à bien, une habileté opératoire et des soins méticuleux dans l'application de méthodes délicates ; votre Commission conclut qu'ils sont tous deux dignes d'être récompensés par notre Société.

Toutefois le travail de M. Grégoire ayant une portée économique certaine, elle vous propose de décerner la Médaille d'or à M. Grégoire et la Médaille d'argent à M. Gaudin.

Rapport sur le prix Vigier par une Commission composée de MM. Choay, Penau et Laudat, *rapporteur*.

Messieurs,

La Commission n'a eu à examiner qu'un seul travail remis par Monsieur Pierre Legrand et intitulé : « *Contribution à l'étude des essais pharmaceutiques de la pepsine* ».

Les diverses Pharmacopées indiquent pour l'essai de la pepsine un mode opératoire dont les conditions sont extrêmement variables et les titres qu'elles exigent diffèrent également.

La comparaison devient ainsi bien mal aisée et M. Legrand a pensé faire une œuvre utile en déterminant les rapports qui existent entre ces divers modes d'essai.

Il s'est préoccupé en outre de préciser la valeur du contrôle recommandé par le Codex français et il s'est demandé s'il ne serait pas souhaitable d'avoir un procédé de dosage et une expression commune de l'activité du produit pour les différentes Pharmacopées.

Le travail est divisé en trois parties. Dans la première, après avoir rappelé l'origine et la préparation de la pepsine, M. Legrand étudie son activité protéolytique et en décrit la

mesure. Il expose ensuite en les commentant les différents modes d'essai indiqués par les Pharmacopées.

La seconde partie est consacrée à l'étude critique de ces essais. L'auteur s'occupe d'abord des matières passives employées : fibrine fraîche ou sèche et albumine d'œuf coagulée ; il indique leur préparation et leurs principaux caractères. Puis il montre les différences qui apparaissent lorsque l'on compare les essais des Pharmacopées. Si le principe de la mesure de l'activité protéolytique est commun tout diffère dans la façon de réaliser cette détermination.

On s'en rend compte parfaitement en examinant un tableau dressé par M. Legrand et dans lequel il passe successivement en revue la nature et le poids de la matière passive, le volume et le titre de la solution acide, la température et la durée de la digestion, les caractères qui déterminent la fin de l'essai et enfin le titre officiellement adopté.

Au cours du chapitre suivant, l'auteur recherche les concordances pouvant exister entre les pepsines normales ou « standard » des diverses Pharmacopées. Dans ce but, il prépare d'abord des échantillons de pepsine de titres français progressivement gradués et il décrit, avec soin, les conditions dans lesquelles ses opérations de vérification ont été conduites. Il note au passage que l'emploi de la fibrine commerciale ne donnait pas à ses essais une rigueur suffisante et qu'il a dû préparer la fibrine qui lui était nécessaire. En possession de pepsines dont les titres français s'échelonnaient entre 50 et 400, il les a soumises aux essais des Pharmacopées étrangères Il pu ainsi constater que le titre français correspond aux titres 70 belge, 1470 anglais et 1000 américain, La relation avec le titre allemand n'a pu être obtenue d'une façon certaine faute de précision dans la méthode d'essai de la Pharmacopée germanique. Comme contrôle M. Legrand a fait l'opération inverse, c'est-à dire que partant de pepsines étrangères dont il avait vérifié le titre, il a recherché la concordance d'après l'essai du Codex français. Ses coefficients de transformation ont été indentiques à ceux de la série d'essais précédente.

L'essai des Pharmacopées ayant surtout pour but

de fixer un titre limite, l'auteur a voulu pousser plus avant l'étude des concordances en utilisant un procédé de titrage commun plus précis. Il a choisi le procédé de FULD qui emploie l'édestine comme matière passive. L'édestine est une globuline végétale que l'on obtient en partant des graines de chenevis ; M. LEGRAND en décrit la préparation et les caractères puis il expose très complètement la méthode de FULD. Il mentionne ensuite les expériences qu'il a pratiquées en appliquant cette technique aux pepsines françaises, anglaise et américaine ; les résultats obtenus n'ont fait que confirmer ce qu'il avait observé dans les essais officiels. Il est donc facile, à l'aide des coefficients de transformation indiqués par M. LEGRAND, de déterminer avec certitude le titre français d'une pepsine étrangère de titre connu et réciproquement le titre étranger d'une pepsine française de titre également connu.

Dans la troisième partie de son travail, M. LEGRAND rappelle d'abord les modifications qui ont été proposées dans l'essai du Codex français et il constate que la commission du Codex de 1908 ne les a pas retenues. A son tour, il suggère plusieurs propositions.

1° Le titre limite exigé par la Pharmacopée française serait porté de 100 à 200 et la pepsine devrait être présentée sans addition de poudre inerte. L'auteur précise les conditions dans lesquelles l'essai devrait alors être effectué : tous les constituants seraient doublés, la concentration en matière passive et le pH resteraient identiques.

2° Le blanc d'œuf coagulé obtenu dans ces conditions bien déterminées remplacerait la fibrine comme matière passive.

3° La durée de l'essai serait réduite à une heure sans inconvénient pour sa sensibilité.

Dans un dernier paragraphe, M. LEGRAND mentionne les essais qu'il a effectués pour rechercher si la substitution du dosage des amidogènes à la touche azotique présenterait un avantage ; il conclut que celle ci reste encore préférable.

Enfin, au terme de ses conclusions, l'auteur exprime le souhait que les Pharmacopées adoptent un mode de titrage unique.

Le travail de M. Legrand a paru à la Commission présenter un réel intérêt pratique, Il a été conduit avec beaucoup de méthode et de rigueur et ses conclusions retiendront certainement l'intérêt de la Commission du Codex. On pourrait peut-être regretter que la partie dans laquelle est étudié le contrôle de la réaction par le dosage des amidogènes n'ait pas reçue un développement plus important mais ceci dépassait sans doute les intentions de l'auteur et on ne peut que lui conseiller de poursuivre des travaux dans cette voie.

Nous nous proposons d'accorder à M. Legrand le prix Vigier ; il constituera pour lui une juste récompense de ses efforts et un encouragement pour persévérer dans la recherche scientifique.

Rapport sur le prix Charles-Leroy, par une Commission composée de MM. Goris, Weitz et Lecoq, *rapporteur.*

Messieurs,

Votre Commission a eu à examiner un travail de M. Sadegh Moghadam intitulé : « *Etude historique, botanique et biochimique des mannes de Perse* ».

M. Sadegh Moghadam est persan d'origine. Il est venu en France conquérir son diplôme de pharmacien et il a consacré ensuite deux années à la préparation et à la rédaction de ce mémoire, présenté comme thèse de Doctorat de l'Université (Pharmacie). Sa connaissance des langues orientales lui a permis de puiser des renseignements non seulement dans nos bibliothèques européennes, mais encore d'emprunter aux documents peu connus de son pays des notes sur l'histoire de la médecine islamique, du plus haut intérêt.

Presque tous les grands groupes botaniques renferment des végétaux susceptibles de fournir des mannes. Tantôt celles-ci exsudent naturellement et tantôt leur production nécessite l'intervention de l'homme (incisions) ou d'insectes (piqûres) ; mais il arrive aussi que certains insectes prennent une part plus active dans l'élaboration de quelques mannes, les sucs des plantes étant modifiés par le canal de leur tube digestif.

L'auteur qui s'est procuré sur place des échantillons d'une authenticité indiscutable était mieux placé que quiconque pour entreprendre leur étude.

Du Trehala, qui constitue l'habitacle du *Larinus nidificans*, lequel vit et se développe aux dépens de l'*Echinops persicus*, M. Moghadam a retiré du tréhalose (signalé antérieurement par Berthelot) et un amidon soluble.

Du Bid-Khecht ou manne de Saule, qui exsude spontanément sous l'influence des agents atmosphériques (chaleur, sécheresse), il a isolé du saccharose et du mélézitose.

Du Tarandjabine, manne de l'*Hedysarum Alhagi*, il n'a pu extraire que du saccharose, quoique Villiers, Aletkine et Bdidel aient antérieurement signalé la présence dans cette manne du mélézitose.

Le saccharose fut également mis en évidence dans la manne de *Tamarix* ou Gazé-Khonsar et la manne de chêne ou Gazé alafi, qui sont produites toutes deux par piqûres d'insectes.

Ajoutons que, dans un dernier chapitre, l'auteur essaie d'identifier la nature de la manne des Hébreux, dont la Bible et le Koran font mention.

Il s'agit, comme on voit, d'un ensemble de recherches extrêmement consciencieuses et d'une réelle valeur, qui répond parfaitement aux exigences des règlements régissant l'attribution du prix Charles-Leroy, lequel se propose de récompenser le meilleur travail ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats.

Votre Commission vous propose donc d'attribuer le prix Charles-Leroy à M. Sadegh Moghadam

---

Rapport sur le prix Dubail, par une Commission composée de MM. Hérissey, Grigaut et Bruère, *rapporteur*.

Messieurs,

Votre Commission n'a eu à examiner qu'un seul travail, celui que M. Cuny a présenté en 1930 comme thèse de

Doctorat en Pharmacie, intitulé : « Le dosage des sels biliaires dans la bile et le liquide duodénal ».

L'auteur a jugé utile d'envisager, dans la première partie de son exposé, la chimie des acides biliaires, la composition des diverses biles animales et l'isolement des composés nécessaires à ses recherches.

Dans une seconde partie, nous trouvons tout d'abord réunies l'ensemble des méthodes très variées : pondérales, tensiométriques, gazométriques, colorimétriques, etc., proposées par les nombreux biochimistes qui se sont occupés de cette question. L'auteur s'est attaché à bien mettre en relief les avantages et surtout les inconvénients de ces techniques, ce qui l'a conduit à établir plusieurs procédés adaptés au but qu'il poursuivait. Il dose ainsi les sels biliaires, soit par gazométrie, soit, plus rapidement par colorimétrie. En outre, il a appliqué la méthode à la benzidine, sous sa forme la plus récente, à l'évaluation des acides biliaires dérivés de la taurine. A cette occasion, il a dû recourir à différents modes d'élimination de substance associées (citons l'emploi de l'hypobromite de soude), pour faire disparaître, avant hydrolyse des sels biliaires, certains composés azotés.

Ces divers modes opératoires ont l'avantage de ne faire appel, ni à des manipulations longues et complexes, ni à des appareils spéciaux et ils nous paraissent devoir faciliter aux biologistes l'étude des variations normales et pathologiques des sels biliaires dans la bile et le liquide duodénal.

Signalons en terminant l'importante bibliographie qui nous semble combler utilement une lacune et présente de ce fait un intérêt particulier.

Pour ces multiples raisons votre Commission estime que ce minutieux travail de chimie biologique, largement documenté, mérite de retenir l'attention de la Société de Pharmacie en vue de l'attribution du prix Dubail.

Allocution de M. C. Lefèvre, Président sortant.

Mes chers Collègues,

Notre dévoué secrétaire annuel, dans un remarquable rapport, vient de vous rappeler les travaux qui ont été présentés à notre Société pendant l'année 1930.

Comme vous l'avez remarqué, la Société de Pharmacie de Paris, continuant les traditions de son glorieux passé, a montré que l'activité de ses membres s'était portée non seulement dans les domaines de l'art pharmaceutique mais aussi dans les diverses branches scientifiques ayant rapport avec notre profession.

Que ceux qui ont contribué à ces travaux reçoivent ici nos félicitations et nos sincères remerciments.

Avant de quitter le fauteuil présidentiel auquel vos bienveillants suffrages m'avaient amené, j'ai le devoir de vous exprimer toute ma reconnaissance pour les témoignages de sympathie que vous m'avez donnés pendant les deux années où j'ai eu l'honneur de faire partie de votre Bureau, en qualité de vice-président, puis de président. Ces marques d'estime et de sympathie ne font que confirmer la grande courtoisie que la Société de Pharmacie a toujours montré vis-à-vis de ses Présidents, qu'ils soient de savants professeurs ou de modestes praticiens comme je le suis.

Je remercie particulièrement monsieur le Secrétaire général des précieux conseils qu'il n'a cessé de me donner et qui ont grandement facilité ma tâche. Que les autres membres du Bureau partagent avec M. le Secrétaire général l'estime que j'ai pour leur dévouement à notre Société.

Je ne veux pas terminer mon allocution sans vous présenter, à l'occasion de la nouvelle année, tous les vœux que je forme pour votre bonheur et pour la prospérité de notre Société, la plus honorée du corps pharmaceutique.

J'invite les Collègues que vous avez désignés à prendre leurs places au Bureau, M. Fourneau à la Présidence, M. Cordier à la Vice-Présidence, M. Picon au secrétariat annuel.

Allocution de M. Fourneau, Président.

Mes chers collègues,

Quand j'ai su l'honneur qui m'était fait, je dois avouer que je n'en ai vu tout d'abord que les inconvénients. Un grand besoin d'indépendance, en effet, a toujours orienté ma vie. Ce petit accès de mauvaise humeur passé, il n'est resté en moi qu'un sentiment de sympathie. Cette sympathie, je suppose qu'elle est partagée par vous. Vous ne m'avez évidemment pas choisi à cause de mon assiduité à vos séances, aussi je veux croire que vous avez trouvé un moyen efficace autant qu'élégant pour me voir plus souvent, et vous pouvez être certains que je remplirai exactement et avec joie mes fonctions de Président.

Pendant la courte trêve entre les discussions d'hier et celles de demain, avant que mes devoirs de Président ne m'imposent la neutralité, j'ai le privilège aujourd'hui de pouvoir aborder quelques questions intéressant notre profession, et je veux en profiter.

Parmi ces questions, il en est deux d'égale importance ; celle du stage et celle de l'enseignement.

Pour leur trouver des solutions convenables, il faudrait considérer les pharmaciens dans les diverses manifestations leur activité : pharmaciens détaillants, spécialistes, savants. Si, par leur nombre, les premiers l'emportent, je crois que nous serons tous d'accord pour reconnaître que notre pays est en partie redevable de sa prospérité financière aux spécialistes et aux fabricants de produits pharmaceutiques définis, et de sa renommée scientifique aux savants issus de nos Facultés de Pharmacie. Il ne s'agit pas, bien entendu, de sacrifier les intérêts des uns aux intérêts des autres, mais d'établir un système qui donne à chacun sa part de satisfaction, qui tient compte des exigences de la vie moderne et des transformations considérables qui se sont opérées aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine scientifique.

Laissez-moi tout d'abord parler du stage.

Dans un article qui me paraît d'autant plus remarquable que j'en partage toutes les idées, mon ami PERROT a donné sa façon de voir en faveur du stage post-scolaire. Il a à peu près épuisé la question, mais puisqu'elle revient sur l'eau, il n'est pas mauvais sans doute de fixer quelques points pour les discussions à venir.

Je trouve que le stage, avant l'école, place l'étudiant dans un état d'infériorité sociale et intellectuelle vis-à-vis de ses camarades de lycée entrant d'emblée dans les grandes Ecoles.

Permettez-moi d'exposer mon cas personnel. Après avoir quitté le lycée, j'ai commencé mon stage à Biarritz chez un excellent homme, frère de Charles MOUREU. L'officine ouvrait à 7 h. du matin, et pendant une grande partie de l'année fermait à 10 heures du soir, parfois même à 11 heures. Bien souvent, le matin je devais passer une ou deux heures, accroupi dans la vitrine, pour en nettoyer les bocaux. C'était parfois un peu gênant. Peu à peu, mes camarades s'envolaient vers Paris, préparaient leur Médecine, leur Droit, Polytechnique, etc. Après trois ans de stage, j'avais fait quelques progrès dans l'art de confectionner les pilules et les pommades ; je savais sourire aux clients même les plus désagréables, mais l'écart entre mes camarades et moi s'était accentué. Eux avaient presque terminé leurs études, et moi, en fait, j'avais non-seulement perdu mon temps — car après un an j'en savais tout autant qu'après trois ans — mais encore j'avais regressé. Dans les conditions assez dures du stage, occupé depuis le matin jusqu'à une heure avancée de la nuit, dérangé même pendant le repas de midi, tellement fatigué que, bien souvent, au lieu de rentrer chez moi pour dîner je préférais passer une heure sur la plage à respirer l'air de la mer, je n'avais pas une minute pour revoir mes cours de mathématiques, ou étudier la chimie, la physique, l'histoire naturelle. Au surplus, je me sentais diminué auprès de mes camarades quand ils revenaient de Paris avec leur prestige d'étudiant, apportant tout ce qu'ils y avaient déjà accumulé de connaissances, d'expérience de la vie, etc.

En arrivant à Paris, la différence entre mes amis d'en-

fance et moi était encore plus grande ; nous n'avions ni les mêmes habitudes, ni les mêmes idées, ni le même langage. Ces liens si puissants, qui continuent entre étudiants de Facultés différentes la camaraderie du lycée, étaient bien plus difficiles à rétablir que si mes compatriotes et moi étions venus ensemble à Paris. Enfin je trouvais les étudiants en Pharmacie trop bruyants, surtout pendant les cours, et je remarquais avec peine qu'ils n'étaient pas toujours très bien considérés par ceux des autres Facultés. J'attribuais cette différence au prolongement de leur contact avec le public.

Je sais qu'il s'est produit un changement — et c'est pourquoi je parle si franchement de mes impressions d'autrefois — changement dû sans doute à ce que les études supérieures sont considérées très sérieusement par les parents et par les jeunes gens à cause des dépenses qu'elles occasionnent ; au nombreux contingent féminin ; au fait que beaucoup de grands spécialistes envoient, leurs enfants à la Faculté de Pharmacie ; et peut-être, enfin à ce que le stage est moins long.

Ce qui m'a frappé surtout au cours des discussions sur le stage, c'est que, si j'y ai trouvé des raisons puissantes pour le renvoyer après la scolarité, je n'en ai jamais rencontré de convaincantes pour son maintien avant, sinon en se plaçant — ce qui est un tort d'après moi — exclusivement au centre des des intérêts des pharmaciens détaillants de petites villes. Il est évident, en effet, que dans les grandes villes, on ne tient pas du tout à avoir des stagiares, surtout pour un an. En fait, on voit poindre le désir de rétablir le stage de trois ans. Quand je pense au temps que j'ai perdu pendant mon stage j'espère que nous ne verrons jamais ce retour en arrière.

Le stage de trois ans avant l'école exerçait-il une influence sur le côté professionnel de la pharmacie ? Y a-t-il même une relation entre le stage avant l'école et la tenue des pharmacies ? Eh bien, très franchement, je ne le crois pas.

Pour peu qu'on ait voyagé, il est facile de constater que les pharmacies françaises ne sont ni mieux tenues, ni mieux dirigées que les autres ; les médicaments n'y sont point

préparés d'une manière plus soignée, ni présentés avec plus de goût ; le personnel n'y est pas plus courtois ni plus proprement habillé. Il existe même en France des officines où l'arrière boutique est si petite et si encombrée qu'on se demande comment on peut y préparer les médicaments d'une manière convenable.

Dans tous les cas, quant à la présentation des médicaments, nous aurions souvent des leçons à prendre des Anglais. Vous me direz : « C'est parce qu'on ne fait pas assez de stage qu'on trouve encore des pharmacies mal tenues ». Je constate, au contraire, que pour des raisons multiples où, évidemment, le stage n'a rien à voir, il y aurait plutôt une amélioration, extérieure tout au moins, dans l'aspect des pharmacies. Ce n'est donc pas par la manière dont la profession est exercée que la pharmacie française doit son prestige et, je ne vois pas pourquoi l'opinion du pharmacien détaillant, pour ou contre un stage préscolaire prolongé, serait prépondérante.

Parmi les autres arguments en faveur du stage avant l'école, il en est un qui m'a beaucoup frappé sinon convaincu. C'est celui-ci.

Le stage, avant l'école, a l'avantage de donner certaines connaissances à l'étudiant. Non seulement il canalise l'élève vers l'enseignement de l'Ecole, mais il oriente et légitime ce dernier. Sans le stage le bachelier resterait hésitant entre la Faculté des Sciences et celle de Pharmacie, et peu à peu cette dernière perdrait sa raison d'être.

Eh bien, je n'arrive pas à comprendre la valeur de cet argument. Il me semble, au contraire, que si l'enseignement pratique de la pharmacie était commencé à la Faculté de Pharmacie, et non pas chez les pharmaciens, et si, soit la première année des études, soit la dernière, soit même tout le long de la scolarité, l'étudiant en pharmacie pouvait préparer les médicaments galéniques ou chimiques dans une belle officine modèle, s'il était mis au courant de l'emploi des machines à fabriquer des comprimés, des ampoules en gros, des extraits, etc., si on lui apprenait à faire les dosages physiologiques, toutes les analyses pathologiques, etc. — les

Facultés de pharmacie se légitimeraient beaucoup mieux et l'élève apprendrait davantage que s'il est livré aux hasards d'un stage parfois mal surveillé et qui n'a plus d'autre utilité que la préparation à un examen. — On pourrait dire, sans paradoxe, que si le stage était plus long on n'aurait pas besoin d'Ecole de Pharmacie. Mais où sombrerait alors le prestige du pharmacien.

Un autre argument qui a souvent été mis en avant, est le suivant. — Transporter le stage après les années d'études à la Faculté de Pharmacie, c'est apporter une grande gêne à certaines pharmacies de campagne et des petites villes en les privant de stagiaires. On a même dit que c'était dans ces petites pharmacies qu'on apprenait le mieux la pharmacie ; qu'on y conservait les vieilles traditions ; que là seulement on préparait certains médicaments comme le fameux sirop antiscorbutique, les eaux distillées, les extraits, etc.. que jamais les élèves n'auraient l'occasion de préparer dans les grandes villes.

D'abord, rien n'empêcherait les jeunes pharmaciens d'aller faire leur stage dans leur pays natal après leurs études plutôt qu'avant. D'autre part, si cet argument avait de la valeur, il faudrait envoyer tous les stagiaires dans ces pharmacies de villages puisque ce n'est que là qu'on apprend les bonnes méthodes de pharmacie.

Enfin, si on a dit que le stage préalable facilitait les études scientifiques, permettez-moi de penser que les études scientifiques préalables permettraient encore bien mieux de comprendre la raison des opérations que l'on doit pratiquer dans les pharmacies.

Non, décidément, la place à part de la Pharmacie française reconnue même par les savants étrangers tient, d'après moi, surtout à ce que les Facultés de pharmacie ont été de tous temps des pépinières de savants remarquables qui, à certains moments dans l'histoire scientifique de notre pays, ont occupé, et encore maintenant occupent des postes éminents, non seulement dans les Facultés de pharmacie, mais dans les Facultés des sciences, au Collège de France, dans les laboratoires militaires, dans la Section de Chimie de l'Académie des Sciences, dans l'industrie chimique.

Mais, me dira-t-on, cette période si brillante de la Pharmacie française correspond justement au moment où on faisait trois ans de stage et la plupart de ceux dont vous parlez ont été élevés sous l'ancien régime et ils n'en ont nullement souffert.

La réponse à cette observation me paraît facile. L'enseignement de la Faculté de Pharmacie a triomphé pendant la grande période de développement de la Chimie organique et de la Chimie minérale, au moment, en somme, où ces deux branches de la chimie cherchaient leurs méthodes. Nous ne pouvons oublier le rôle qu'ont joué dans ce développement deux pharmaciens : M. Béhal et Henri Moissan, qui ont été des modèles incomparables de Maîtres courageux. M. Béhal a dû lutter pied à pied, dans des conditions très dures, pour introduire les théories nouvelles de la chimie organique à la Faculté de Pharmacie où règnait un esprit rétrograde, et la plupart des chimistes français ont été ses élèves.

Actuellement la chimie poursuit son évolution beaucoup moins dans le sens pratique et cherche dans les mathématiques et la physique une véritable méthode scientifique. Il est évident que l'enseignement de la Faculté de Pharmacie n'est plus suffisant pour exercer également sa maîtrise dans ces directions.

C'est la raison justement pour laquelle il y aurait un grand danger pour le rayonnement de la Faculté à interrompre les études commencées au lycée et, tant qu'il y aura un stage, au lieu d'empêcher les stagiaires des villes de Facultés de suivre les cours de mathématiques supérieurs qui ouvrent maintenant l'étude de la physique et de la chimie-physique et même de la chimie organique, je m'arrangerais au contraire pour les faciliter à tous ceux qui le désirent. Bien mieux, j'organiserais l'enseignement des Facultés de Pharmacie de telle sorte que l'élite des élèves puissent fréquenter certains cours et laboratoires des Facultés des Sciences. Beaucoup ne le font qu'au prix de bien des difficultés ; ces difficultés sont naturellement plus grandes pour ceux qui, ayant fait leur stage dans des petites villes, ont été obligés d'introduire un hyatus entre le lycée et la Faculté de Pharmacie.

On a souvent dit que l'enseignement supérieur était destiné à former les cadres de la Nation et que c'était par son élite qu'un pays se caractérisait. C'est vrai au premier chef pour les Facultés de Pharmacie et on se demande si, malgré tous les bons résultats obtenus jusqu'ici, il n'est pas temps d'améliorer l'enseignement qui y est donné, et si celui-ci n'est pas sur le point de se démoder dans une certaine mesure ou, si vous préférez, dans certaines parties.

Ce n'est pas en développant le côté professionnel et commercial de la pharmacie, mais plutôt en étendant davantage la culture scientifique du pharmacien qu'on élèvera le niveau social et moral de ce dernier.

Il est évident que la pharmacie évolue tous les jours La confection des médicaments à l'officine cède la place progressivement à la distribution des spécialités toutes faites. Peut-être actuellement le pharmacien est-il moins intéressé à vendre ses propres spécialités et est-il moins hostile à celles des autres que du temps où il ne gagnait pas un centime sur la vente des spécialités. Dans tous les cas l'habileté professionnelle des pharmaciens aura de moins en moins l'occasion de se manifester, tandis qu'on exigera de lui des connaissances qui autrefois lui étaient moins nécessaires. Le pharmacien devrait jouer un rôle très important dans le développement de l'hygiène en France, alors qu'on a une tendance à le tenir à l'écart. On se demande pour quelle raison M. Homais est tourné en ridicule alors qu'en fait, il apparaît comme le seul homme intelligent de son village, marchant toujours en tête du progrès.

Le pharmacien aura donc de plus en plus intérêt à se tenir au courant des méthodes nouvelles d'investigation clinique et des médicaments nouveaux.

Et à ce propos, on est surpris de voir combien l'arsenal thérapeutique est resté pauvre chez nous. On est encore plus surpris de constater que, bien souvent, les pharmaciens sont plus ignorants que leurs clients des nouveautés thérapeutiques.

Une branche de la pharmacie qui peut exercer dans le monde entier une influence considérable, c'est la spécialité.

La spécialité s'est beaucoup développée pendant la fin du dernier siècle et tout le long du XXe siècle, d'abord en Angleterre et en France, puis en Allemagne et aux Etats-Unis. Une évolution importante s'est faite le jour où les grandes maisons de produits chimiques, surtout en Allemagne, se sont mises elles mêmes à vendre des produits chimiques définis nouveaux sous la forme de spécialités. Cette spécialisation est même devenue nécessaire pour certains médicaments très altérables, comme les arsenobenzènes, des extraits dont il est difficile d'établir chimiquement la valeur, pour les produits dérivés des organes d'animaux, pour ceux qui contiennent des vitamines, etc. L'obligation d'inscrire les formules sur les boîtes ou récipients n'a pas été sans exercer également une influence bienfaisante malgré la gène que cette mesure a occasionnée dans certains cas.

Quoi qu'il en soit, la spécialité s'industrialise et nécessite des études préalables précises et étendues. Aussi n'est-il pas surprenant que beaucoup de grands spécialistes et industriels dirigent leurs enfants vers la pharmacie. Il y a une grande place à prendre pour les pharmaciens dans les laboratoires de l'industrie pharmaceutique, mais il ne faudrait pas qu'ils soient évincés par les élèves des autres instituts scientifiques.

En résumé, il y a ceux qui désirent maintenir le stage avant l'école et qui, faute de mieux, se contentent d'un stage d'un an. Beaucoup voudraient revenir à l'ancien système post-scolaire de trois ans. Ceux qui aiment les cotes mal taillées se contenteraient de deux ans avant l'école.

Il y a égalment des partisans de la suppression du stage Il y a ceux qui voudraient le voir reporté après les études. Vous comprendrez que je suis parmi ces derniers. A vrai dire je ne désire pas la suppression du stage, ni même sa limitation ; je voudrais simplement que, pour ne pas interrompre dangereusement les études scientifiques, les bacheliers allassent directement à la Faculté. Le stage se ferait après les études et serait prolongé autant que cela paraîtrait nécessaire aux pharmaciens qui veulent s'établir. C'est à l'Ecole qu'on devrait apprendre d'abord toutes les manipu-

lations nécessaires, et cela dans des conditions d'uniformité de méthodes qui ne se rencontrent pas chez tous les pharmaciens détaillants.

Après l'Ecole, le jeune pharmacien, disons si vous le voulez le « pharmacien-assistant », n'aurait plus à apprendre que le service de la clientèle, très variable suivant les quartiers, les villes, les régions, il le ferait naturellement avec le souci d'assurer son avenir, avec une maturité d'esprit et une instruction bien supérieures à celles d'un jeune homme de 17 ans.

Quant aux études qui sont faites dans les Facultés de Pharmacie, je crois qu'il serait grand temps d'y apporter de sérieuses modifications si nous voulons nous maintenir dans la position importante que nous occupons encore dans la science française.

C'est là un problème bien plus compliqué encore que celui du stage et qu'on ne peut aborder qu'avec les plus grandes. précautions.

Il me semble qu'il faudrait surtout s'orienter vers la chimie physique, la pharmacologie, la chimiothérapie, la bactériologie, l'analyse pathologique, etc, et restreindre quelques enseignements qui ne répondent plus tout à fait à l'évolution de la médecine et de la pharmacie.

Mes chers Collègues,

Je vous prie de m'excuser si je me suis exprimé avec tant de franchise sur la question du stage. Cela vous prouvera que je ne me suis jamais éloigné des préoccupations des milieux pharmaceutiques. Vous me permettrez de vous rappeler d'ailleurs que j'ai exercé la pharmacie à Paris pendant plusieurs années, les plus dures sans doute qu'aient connues les pharmaciens, c'est-à-dire pendant la période qui s'étend de 1900 à 1907. Je crois donc être aussi bien placé que quiconque pour exprimer une opinion sur certains problèmes avec le souci de ce qui peut servir à la fois la grandeur de la pharmacie et les intérêts matériels des pharmaciens.

Mes chers Collègues, je ne suis pas certain de remplir mes fonctions de Président d'une manière très habile, car c'est la

première fois que je préside une Assemblée quelconque. Je serais même très inquiet si je n'avais pas auprès de moi mon excellent ami M. GRIMBERT, avec lequel une collaboration doit être tout ce qu'il y a de plus agréable et qui a rendu la tâche facile à mes prédécesseurs.

Mon cher Président sortant, au moment où vous me cédez votre place, permettez-moi de vous adresser mes félicitations pour la manière si courtoise dont vous avez présidé nos travaux et de vous prier d'accepter, au nom de tous nos Collègues de la Société de Pharmacie, les vœux les plus cordiaux pour l'année qui vient.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'exercice 1930; par M. BARTHET, *rapporteur*.

Messieurs,

Au nom de la Commission des Finances, composée de MM. LEFÈVRE, WEITZ et BARTHET, rapporteur, j'ai l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de l'exercice 1930.

Mais auparavant, la Commission tient à vous dire combien sa tâche lui a été facilitée, non seulement par la tenue impeccable de la comptabilité, mais aussi par l'esprit de méthode dont n'a cessé de s'inspirer notre dévoué Trésorier, et surtout grâce à l'extrême amabilité qu'il a mise à lui fournir tous les éclaircissements utiles et toute documentation nécessaire, notamment la totalité des pièces comptables justifiant les écritures passées au livre-journal. C'est pourquoi elle tient tout d'abord à adresser à notre confrère LESURE l'expression bien sincère de sa gratitude.

Messieurs, suivant la procédure ordinaire, nous allons examiner successivement le résumé des comptes de l'exercice que nous comparerons avec les prévisions budgétaires et l'exercice précédent, puis la composition du portefeuille de la Société à la fin de 1930, et enfin le projet de budget pour 1931.

I. — *Résumé des comptes de l'exercice 1930.*

A. **Avoir en caisse au 1er janvier 1930**...............			8 632 59
B. Recettes.			
Ordinaires :			
Quittances.	5.140 »		
Diplômes..................	60 «		
Banque (intérêts et agios)....	7.399 10		
	12.599 10	12.599 10	
Exceptionnelles.......................		935 43	
		13.534 53	13 534 53
C. Dépenses.			
Ordinaires :			
352 jetons distribués (à 4 fr. l'un).....................	1.408 »		
Journal de Pharmacie et de Chimie	3.972 15		
Prix et médailles...........	2.567 25		
Appointements et gratifications	650 »		
Impressions ..,............	120 50		
Cotisations à diverses sociétés.................... .	866 »		
Frais de Banque	251 10		
Dépenses diverses (convocations, timbres, etc.)	214 35		
	10.049 35	10.049 35	
Exceptionnelles :			
Participation au monument GUIGNARD.................	500 50		
Adhésion au Congrès de Liège.................. .	252 75		
	753 23	753 25	
		10.802 60	10.802 60
soit un excédent de recettes sur les dépenses de......			2.731 93
qui, ajouté à l'avoir en caisse au 1er janvier 1930, de.			8.632 59
donne un solde créditeur de			11.364 52

D. **Solde en caisse** au 31 décembre 1930.

Espèces :			
En dépôt au Comptoir d'Escompte..................	6.487 37		
Chez le Trésorier..........	4.185 15		
	10 672 52	10.672 52	
Jetons :			
Jetons de présence chez le Trésorier (173 à 4 fr.)......		692 »	
		11.364 52	11.364 52

II. — *Etude comparative des résultats de l'exercice financier 1930 par rapport aux prévisions budgetaires et aux comptes de l'exercice précédent.*

A. **Recettes.**

	Prévisions budgétaires	Réalisations en 1930	Réalisations en 1929
	—	—	—
Quittances	5.500 »	5.140 »	4 250 »
Diplômes	60 »	60 »	40 »
Banque (intérêts et agios).	7 000 »	7.399 10	7.196 39

Rentrée des cotisations :

En diminution de 360 francs sur les prévisions budgétaires.

En augmentation de 890 francs sur l'exercice 1929.

Diplômes :

3 diplômes délivrés en 1930 contre 2 en 1929, d'où différence de 20 francs en plus pour 1930.

Banque (intérêts et agios) :

En augmentation de 399 fr. 10 sur les prévisions budgétaires.

En augmentation de 202 fr. 71 sur le revenu de 1929.

A noter que dans les comptes de 1930 figure, à titre de recette exceptionnelle, une somme de 935 fr. 43, provenant du remboursement de 2 obligations Ouest 3 p. 100 anciennes, amorties au cours de l'exercice et dont il n'a pas été fait remploi par suite de besoins d'espèces de la Trésorerie.

Conclusion. — Abstraction faite de la recette exceptionnelle de 935 fr. 43, le total des recettes accuse une augmentation de 39 fr. 10 sur les prévisions budgétaires et une augmentation de 1112 fr. 71 sur les recettes de 1929.

B. **Dépenses.**

	Prévisions budgétaires	Réalisations en 1930	Réalisations en 1929
	—	—	—
Jetons distribués.	1.500 »	1.408 «	1.460 »
Journal de Pharmacie et de Chimie	4.000 »	3.972 15	3.050 »
Prix et médailles.	2.600 »	2.567 25	1.100 80
Appointements et gratifications	700 »	650 «	625 »
Impressions	500 »	120 50	473 50
Cotisations à diverses sociétés..................	800 »	866 »	892 90
Frais de Banque..........	250 »	251 10	238 75
Dépenses diverses (convocations, timbres, etc ...	400 »	211 35	221 28
Dépenses exceptionnelles.........	» ›	753 25	3.000 »

Jetons de présence distribués :

En diminution de 92 francs sur prévisions budgétaires.
En diminution de 52 francs sur l'exercice 1929.

Journal de Pharmacie et de Chimie :

En diminution de 27 fr. 85 sur prévisions budgétaires.
En augmentation de 922 fr. 15 sur l exercice 1929.

Motif : outre que la somme de 3972 fr. 15 englobe celle de 425 fr. 40 relative à l'impression de tirés à part, il faut noter que l'abonnement au journal a été porté, à partir de 1930, de 15 francs à 25 francs soit augmentation de 10 francs par abonné.

Prix et Médailles :

En diminution de 32 fr. 75 sur prévisions budgétaires.
En angmentation de 1466 fr. 45 sur l'exercice 1929.

Motif : En 1930 a été décerné le prix Balland (1200 francs) distribué tous les deux ans.

Appointements et gratifications :

En diminution de 50 francs sur prévision budgétaires
En augmentation de 25 francs sur l'exercice 1929.

Impressions :

En diminution de 379 fr 50 sur prévisions budgetaires.
En diminution de 353 francs sur l'exercice 1929.

Motif : Il n'y a pas eu d'impression de rapports en 1930.

Cotisations à diverses sociétés :

En augmentation de 66 francs sur prévisions budgétaires.
En augmentation de 26 fr 90 sur l'exercice 1929.

Frais de Banque :

En augmentation de 1 fr. 10 sur prévisions budgétaires.
En augmentation de 12 fr. 35 sur l'exercice 1929

Dépenses diverses :

En diminution de 185 fr. 65 sur prévisions budgétaires.
En diminution de 6 fr. 93 sur l'exercice 1929.

Dépenses exceptionnelles :

En augmentation de 753 fr. 25 sur prévisions budgétaires.
En diminution de 2246 fr. 75 sur l'exercice 1929.

Conclusion. — Le total des dépenses de l'exercice 1930 accuse une augmentation de 52 fr. 60 sur les évaluations budgétaires et une diminution de 259 fr. 63 sur les dépenses de l'exercice 1929.

III. — *Composition du portefeuille de la Société au 31 décembre 1930.*

1° Rentes :

2.184	»	rentes françaises	3 % perpétuel	Revenu	2.184	»	
500	»	—	4 % 1917	—	625	»	(dont un coupon de 1929)
200	»	—	4 % 1918	—	200	»	
660	»	—	5 % 1915-1916	—	660	»	
400	»	—	5 % 1920 amort.	—	400	»	
1.680	»	—	6 % 1927	—	1.680	»	
					5.749	»	

2° Obligations :

45 obligations Ouest 3 % anciennes..	Revenu	585	15
50 — 2 1/2 % nouvelles	—	518	75
43 — Grand Central.	—	535	35
		1.639	25

Pour mémoire : 90 obligations Russes 4 % 1894.
Intérêts du compte en banque : 10 fr. 85.

Récapitulation des revenus 1930.

Rapport des rentes..	5.749	»
Rapport des obligations	1.639	25
Intérêts du comptes	10	85
Total du revenu du portefeuille..	7.399	10

En valorisant le portefeuille au cours de Bourse à fin décembre 1930, il se monte à 165.000 francs. Il était de 187.740 francs à fin 1929 et de 163.983 fr. à fin 1928.

Mais, cette année, 2 obligations Ouest 3 p. 100 ont été remboursées et non remployées. Ce qui, au cours de Bourse, ferait 782 francs de plus.

Enfin, il y a lieu de signaler qu'une obligation Grand Central a été amortie fin 1930. Mais elle ne sera remboursée qu'en 1931, son cours de Bourse aurait été de 376 francs. De sorte que, en réalité, il y aurait lieu d'en faire état si on compare la valeur du portefeuille 1930 avec celui de 1929, et de le fixer par conséquent à 166.158 francs au lieu de 165.000 francs.

IV.— *Projet de budget pour l'exercice 1931.*

A. **Avoir en caisse** au 1er janvier 1931. .... 11 354 52

B. Recettes.

Ordinaires :

Quittances...	5.200 »	12.240 »
Diplômes............................	40 »	
Banque (intérêts et agios)	7.000 »	

C. **Dépenses.**

Ordinaires :				
375 jetons à 4 fr. l'un			1.500 »	
Journal de Pharmacie et de Chimie			4.000 »	
Prix et Médailles :				
Prix : Prix Leroy	500 »	1.300 »	2.000 »	10.060 »
Prix : Prix Vigier	500 »			
Prix : Prix Dubail	300 »			
Médailles : 1 or et 2 argent	400 »	700 »		
Médailles : Frais à la Monnaie	300 »			
Appointements et gratifications			700 »	
Impressions			300 »	
Cotisations à diverses sociétés			900 »	
Frais de Banque			260 »	
Dépenses diverses (cotisations, quittances, timbres, etc.)			400 »	

Soit un excédent de recettes sur les dépenses, de	2.180 »
qui, ajouté à l'avoir en caisse au 1er janvier 1931, de	11.364 52
donnerait au 31 Décembre 1931 un solde créditeur de	13.544 52

Mais ce solde n'est que théorique, car il faut toujours songer à l'éventualité de dépenses exceptionnelles. C'est ainsi qu'il y a eu 3000 francs de dépenses exceptionnelles en 1929 et 753 fr. 25 en 1930.

V. — Conclusion

Votre commission vous propose, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 1930, et de donner à notre Trésorier quitus de sa gestion en y ajoutant de chaleureuses félicitations et de sincères remerciements pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans l'exercice de ses délicates fonctions.

Elle vous demande ensuite d'adopter les chiffres proposés comme prévisions budgétaires pour l'année 1931, car ils cadrent avec les possibilités financières actuelles.

Enfin, comme on peut considérer que, sauf imprévu, l'exercice 1931 se traduira par un reliquat en caisse intéressant, peut être le Bureau pourrait-il examiner l'opportunité

d'étendre soit le nombre, soit la valeur des récompenses que la Société attribue chaque année. Cette réalisation serait pour le zèle de nos étudiants un puissant stimulant en même temps que ce serait donner plus de relief encore à la Société de Pharmacie de Paris en suscitant des travaux scientifiques pour le plus grand renom de la Faculté de Pharmacie de Paris et le prestige de la Pharmacie française.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler*.

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section, une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1933.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années, ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1932.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix, n'ayant pas été attribué en 1930, pourra être décerné en 1931.

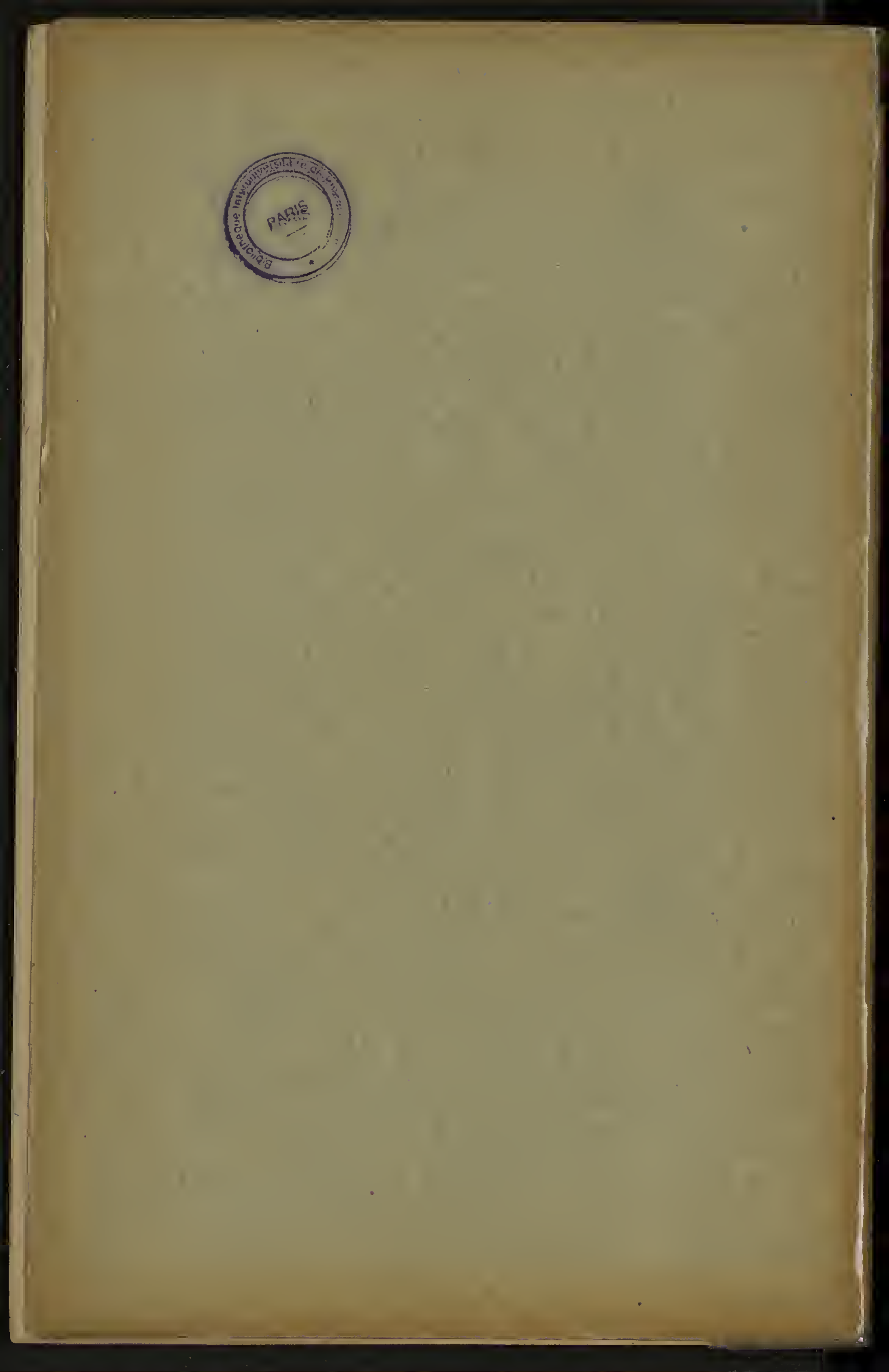
Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1931.

Prix Antoine et Félix Balland. — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail, ne fût-ce qu'une simple note scientifique, publié par un pharmacien aide-major ou par un pharmacien-major de 2e classe au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être attribué en 1931.

Nota. — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER.


PARIS